

Premier procès pour décès injustifié lié au Gardasil, alléguant que le vaccin contre le VPH a causé la mort d'un adolescent de 13 ans



[Source : [childrenshealthdefense.org](http://childrenshealthdefense.org)]

Baum Hedlund Aristei & Goldman et Robert F. Kennedy Jr, président de Children's Health Defense, ont déposé cette semaine leur première plainte pour « wrongful death » (mort injustifiée) contre Merck, alléguant que le vaccin VPH Gardasil du fabricant a causé la mort de Noah Tate Foley, 13 ans.

[Voir aussi :  
Ne vaccinons pas non plus les garçons par le Gardasil]

Baum Hedlund Aristei & Goldman et Robert F. Kennedy Jr, président de Children's Health Defense, ont intenté cette semaine un procès pour « wrongful death » (mort injustifiée) contre Merck, alléguant que le vaccin VPH Gardasil du fabricant a causé la mort de Noah Tate Foley, 13 ans.

L'action civile, déposée devant le tribunal de district américain du Middle District de la Caroline du Nord au nom des parents de Noah, Clifton et Kelli Foley, allègue que Noah est décédé le 8 octobre 2020 d'une encéphalite causée par un processus de dysrégulation auto-immune/autoinflammatoire directement lié à l'injection de Gardasil qu'il a reçue en 2018.

L'action en justice allègue également que le vaccin a provoqué une maladie dysautonomique, neurologique et auto-immune hétérogène ainsi qu'une constellation de symptômes, de complications, de blessures et d'autres événements indésirables, qui ont conduit au décès de Noah.

Baum Hedlund et Kennedy ont intenté plusieurs procès contre Merck pour avoir dissimulé les effets secondaires connus de son vaccin Gardasil, mais il s'agit de leur premier procès pour décès.

Noah a reçu sa première et unique injection de Gardasil le 7 mai 2018, deux jours après son 11e anniversaire.

Avant le Gardasil, Noah était un enfant heureux et en bonne santé, sans

maladie auto-immune et sans problème d'autonomie. Il aimait chasser et pêcher avec son père, jouer avec sa petite sœur, construire des Legos et jouer de la batterie.

Il aimait aussi l'école et était actif dans son église. Par-dessus tout, Noah aimait sa famille et chérissait les moments qu'ils passaient ensemble.

Environ deux semaines après l'injection de Gardasil, Noah a développé des fièvres qui ont atteint jusqu'à 102,9 degrés. Une semaine plus tard, les médecins ont vérifié le sang de Noah afin d'exclure la mononucléose ou d'autres causes de ses symptômes.

Les tests n'ont pas identifié de cause, alors que les fièvres de Noah sont allées et venues tout au long de l'été 2018.

Le 10 octobre 2018, Noah s'est rendu à l'urgence du centre médical de l'université de Duke. Après un examen et des tests sanguins, les médecins ont dit à la mère de Noah, Kelli, que les marqueurs inflammatoires de son fils étaient élevés, peut-être en raison d'une infection virale.

Ils ont envoyé Noah au service des maladies infectieuses de l'université, où des analyses sanguines ont révélé que le nombre de globules blancs de Noah avait triplé en deux semaines.

Pendant des mois, Noah a subi d'innombrables visites chez le médecin et des tests, notamment une biopsie et un scanner d'un ganglion lymphatique gonflé.

La famille a attendu 35 jours avant que les médecins n'écartent la possibilité d'un cancer. La période d'attente a été « longue et torturante », selon Kelli.

Si les Foley se sont réjouis d'apprendre que Noah n'avait pas de cancer, ils n'avaient toujours pas de réponse à la cause sous-jacente de ses problèmes de santé.

Le 7 mai 2019, Noah a consulté un médecin pour discuter de sa perte de poids. Son poids avait chuté à 69 livres, son IMC (indice de masse corporelle) se situait dans le quatrième percentile à 14,79 et ses marqueurs inflammatoires restaient élevés.

Le 21 mai 2019, une consultation de gastroentérologie pédiatrique a porté sur un " processus auto-immun ou inflammatoire. "

Le 29 septembre 2020, la jambe gauche de Noah s'est engourdie. Son visage et sa langue se sont engourdis alors que sa mère le conduisait à l'hôpital.

Le temps que Noah arrive à l'urgence, il a vomi. À 18 h, il ne répondait plus du tout.

Noah a été transporté au Duke University Medical Hospital, où son état a rapidement décliné.

Le 30 septembre 2020, Noah était presque complètement mort cérébralement. Le 8 octobre 2020, il est décédé quatre heures après le retrait de son tube respiratoire.

« Notre foi est très forte », a déclaré Kelli, « c'est pourquoi je sais que, malgré la douleur que notre famille continue de ressentir en l'absence de Noah, nous ne laisserons pas sa mort être vaine. Nous nous battons pour lui en obtenant justice contre Merck pour ce qu'ils lui ont fait. »

Le père de Noah, Clifton, a déclaré :

« J'ai perdu mon compagnon de pêche et de chasse, et ma fille a perdu son meilleur ami. On dit que le temps guérit toutes les blessures, mais perdre son fils est quelque chose dont on ne guérit jamais vraiment. Chaque jour, nous ressentons cette perte, et ça ne devient pas plus facile. »

Les Foley ont invoqué "plusieurs raisons" pour engager une action en justice contre Merck. Dans une déclaration, ils ont dit :

« Avant tout, nous voulons que justice soit rendue à notre fils, qui a énormément souffert parce que Merck ne nous a rien dit des effets indésirables graves qui étaient possibles. Nous voulons des comptes et la reconnaissance que ce qu'ils ont fait est mal.

"Nous espérons que notre affaire sensibilisera les gens et donnera à d'autres familles la possibilité de faire des choix plus éclairés sur les risques associés au Gardasil.

"Enfin, nous voulons une forme de clôture, ce qui est quelque chose que nous n'avons jamais eu".

## 31 actions en justice pour préjudice causé par le vaccin Gardasil consolidées le mois dernier

En août, une commission judiciaire a rendu une ordonnance consolidant plus de 31 actions en justice intentées contre Merck pour des blessures prétendument causées par son vaccin anti-VPH Gardasil.

Les poursuites allèguent que le géant pharmaceutique a accéléré le processus

d'approbation de Gardasil par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et a mené des essais cliniques trompeurs pour masquer les effets secondaires graves et exagérer l'efficacité du vaccin.

Le panel n'a pas été « convaincu » par l'argument de Merck selon lequel la consolidation des affaires augmenterait l'hésitation à se faire vacciner et provoquerait un afflux de plaintes « infondées » pour blessures dues aux vaccins.

Les poursuites consistent en des actions en responsabilité des produits, des actions en rupture de garantie, en fraude, en négligence et, dans certains cas, en violation des lois étatiques de protection des consommateurs.

La consolidation de tous les cas de blessures liées au Gardasil aux États-Unis dans une seule salle d'audience signifie que chaque enfant et chaque adulte blessés par le vaccin Gardasil peuvent maintenant plaider leur cause devant un seul juge fédéral, a déclaré Kennedy.

Baum Hedlund et Kennedy ont intenté de nombreuses actions en justice contre Merck, alléguant que la société dissimule sciemment les effets indésirables associés à son vaccin Gardasil. Il s'agit notamment de :

- Victoria Trevisan (Californie)
- Merrick Bruner (Californie)
- Emma Sullivan (New Jersey)
- Ashley Dalton (Michigan)
- Abigail Stratton (Caroline du Sud)
- Savannah Flores (Nevada)
- Korrine Herlth (Connecticut)
- Kayla Carrillo (Californie)
- Michael Colbath (Californie)
- Sahara Walker (Wisconsin)
- Zachariah Otto (Californie)
- Julia Balasco (Rhode Island)

Bien que chaque cas soit unique, tous les plaignants s'accordent à dire que si Merck avait dit la vérité sur les dangers connus associés à Gardasil, ils n'auraient jamais consenti au vaccin contre le VPH.